

**LA SOURIS VERTE**  
**61, allée de la Robertsau**  
**67000 STRASBOURG**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

18, avenue du Rhin 67100 STRASBOURG • Tél : 03 90 20 05 80 • NOS BUREAUX : STRASBOURG | METZ | PARIS  
E-mail : [info@auditoria.fr](mailto:info@auditoria.fr) • Internet : [www.gestion-strategies.fr](http://www.gestion-strategies.fr) • N° formateur : 426 703 862 67

• SARL au capital de 800 000 € • RCS Strasbourg TI B 495 241 853 • Siret : 495 241 853 000 11 • Code APE : 6920Z • TVA Intracommunautaire : FR 454 952 418 53  
SOCIÉTÉ INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES D'ALSACE ET DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE COLMAR

A l'assemblée générale de l'association,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la crèche parentale **LA SOURIS VERTE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de nos contrôles, nous avons ainsi vérifié la correcte prise en compte du principe de séparation des exercices et validé les assertions d'exhaustivité, d'évaluation et de séparation sur les subventions d'exploitation et les concours publics accordées à l'association.

Les postes subventions d'exploitation et concours publics accordées à l'association ont fait l'objet d'un contrôle particulier, ces rubriques constituant une zone déterminante pour l'audit des comptes annuels. Un contrôle de justification des sommes enregistrées a ainsi été réalisé, par rapprochement avec les éléments contractuels et validation des modalités de calcul notamment de la prestation de service unique. Ce contrôle a permis de conclure à l'absence d'anomalie.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 29 avril 2024

Pour la société AUDITORIA  
Dan GOMPEL  
Commissaire aux Comptes

Signé électroniquement le 30/04/2024 par  
Dan Gompel

# Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé				
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions	415 230	311 366	103 864	125 628
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	95 934	70 204	25 730	27 843
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	7 155		7 155	7 155	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>518 319</b>	<b>381 570</b>	<b>136 749</b>	<b>160 625</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	68 175		68 175	66 805	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>					
Charges constatées d'avance	53 517		53 517	74 244	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>121 691</b>		<b>121 691</b>	<b>141 049</b>	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	<b>TOTAL ACTIF (I à V)</b>	<b>640 010</b>	<b>381 570</b>	<b>258 440</b>	<b>301 674</b>
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			7 155	7 155	
(3) dont à plus d'un an					

# Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	108 773	105 773	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>	
<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>111 773</b>	<b>108 773</b>	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	82 097	94 833	
Provisions réglementées			
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>193 870</b>	<b>203 606</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	4 544	3 713
	<b>Total des provisions</b>	<b>4 544</b>	<b>3 713</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	618	21 422
	Emprunts et dettes financières divers		450
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 264	16 102
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	32 652	43 890
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	12 492	12 492	
Produits constatés d'avance			
	<b>Total des dettes</b>	<b>60 026</b>	<b>94 355</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>258 440</b>	<b>301 674</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	3 000,00	3 000,00
	(1) Dont à moins d'un an	60 026	94 355
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

## Compte de Résultat 1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations		
	Vente de biens et services	1 300	1 150
	Ventes de biens		
	, dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	123 865	126 064
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	269 406	250 062
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	560	1 092
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	4	7	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>395 134</b>	<b>378 375</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	32 394	28 613
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	129 641	120 610
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	6 732	8 065
	Salaires et traitements	178 074	183 023
	Charges sociales	32 387	29 372
	Dotation aux amortissements et dépréciations	30 764	28 069
	Dotation aux provisions	831	394
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	8	7	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>410 832</b>	<b>398 152</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(15 697)</b>	<b>(19 777)</b>

## Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(15 697)</b>	<b>(19 777)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	629	651
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>629</b>	<b>651</b>
<b>CHARGES FINANCIERS</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	568	1 575
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>		<b>568</b>	<b>1 575</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>62</b>	<b>(924)</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>(15 635)</b>	<b>(20 701)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion		8 587
	Sur opérations en capital		15 798
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	21 821	
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>21 821</b>	<b>24 385</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	3 045	684
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	141	
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>3 186</b>	<b>684</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>18 635</b>	<b>23 701</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>417 585</b>	<b>403 412</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>414 585</b>	<b>400 412</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
<b>TOTAL</b>			
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
<b>TOTAL</b>			

# Règles et Méthodes Comptables

## Informations générales

Le but de l'association est de gérer et d'animer une structure d'accueil bilingue Français Allemand pour des enfants de huit semaines à 4 ans.

## Evènements significatifs et faits caractéristiques

- Nouvelle mesure permettant aux crèches d'avoir un résultat positif de + 3 000 euros afin de consolider les fonds propres

## Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales comptables dans le respect des principes prévus par le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, et le règlement ANC n°2018-06 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le bilan de l'exercice présente un total de **258 440** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **417 585** euros et un total **charges** de **414 585** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **3 000** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle.
- régularité et sincérité.
- prudence.
- comparabilité et continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

# Règles et Méthodes Comptables

- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Terrains et aménagements : 50 ans
- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 4 à 7 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 7 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Règles et Méthodes Comptables

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Provisions

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

### Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

### Cotisations

L'association pouvant justifier d'un droit d'agir en recouvrement sur ses appels de cotisations, elles sont inscrites en produit au moment de cet appel. Le montant comptabilisé correspond à celui figurant sur l'appel de cotisations.

### Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 4544 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2023
- Taux d'actualisation : 1.66 %

## Règles et Méthodes Comptables

- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
- Table de mortalité : INSEE TD 2018-2020

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle) : 64 ans
- Progression de salaires : 1.0 %
- Taux de rotation : lent
- Taux de charges sociales patronales : 22.05 %

Elle ne fait pas l'objet d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

Changement de régime suite à la modification de la loi en 2023 : âge de départ légal à la retraite fixé à 64 ans au lieu de 62 ans comme calculé l'an passé.

### Contributions en nature

L'association n'a pas mis en oeuvre d'outils lui permettant de recenser de manière exhaustive et objective la nature et l'importance des contributions volontaires en nature.

# Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	415 230					415 230
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	14 477		3 698			18 175
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	54 856		2 531		1 228	56 159
Emballages récupérables et divers	22 044		800		1 243	21 601
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>506 606</b>		<b>7 029</b>		<b>2 471</b>	<b>511 164</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	7 155					7 155
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>7 155</b>					<b>7 155</b>
<b>TOTAL</b>	<b>513 761</b>		<b>7 029</b>		<b>2 471</b>	<b>518 319</b>

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023	
		Dotations	Diminutions		
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	289 602	21 764	311 366	
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	3 655	2 050	5 705	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	55 338	2 068	1 087	56 319
	Emballages récupérables et divers	4 541	4 882	1 243	8 181
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>353 136</b>	<b>30 764</b>	<b>2 330</b>	<b>381 570</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>353 136</b>	<b>30 764</b>	<b>2 330</b>	<b>381 570</b>	

# Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts	3 713	831		4 544
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		3 713	831		4 544
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>		3 713	831		4 544
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			831		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	7 155	7 155	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	66 703	66 703	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Créances reçues par legs ou donations				
Débiteurs divers	1 471	1 471		
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>75 330</b>	<b>75 330</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	618	618		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	14 264	14 264		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	17 093	17 093		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 559	15 559		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	12 492	12 492		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>60 026</b>	<b>60 026</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		568			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		21 822			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Stocks et En-cours

	31/12/2023	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
<b>Marchandises</b>				
Marchandises revendues en l'état				
<b>Approvisionnements</b>				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
<b>TOTAL I</b>				
<b>Production</b>				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
<b>TOTAL II</b>				
<b>Production en cours</b>				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
<b>TOTAL III</b>				
<b>Production stockée ( Total II + Total III )</b>				

## Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	105 773	3 000			108 773
Excédent ou déficit de l'exercice	3 000	(3 000)	3 000		3 000
<b>Situation nette</b>	<b>108 773</b>		<b>3 000</b>		<b>111 773</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	94 833		8 796	21 531	82 097
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>203 606</b>		<b>11 796</b>	<b>21 531</b>	<b>193 870</b>

## Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL</b>							

## Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2023
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	296 635	8 796		305 431
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	296 635	8 796		305 431
Quotes-parts virées au compte de résultat	201 803	21 531		223 334

## Concours publics et subventions

31/12/2023

	Union européenne	État	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
<b>Concours publics et subventions</b>						
Concours publics				208 238		208 238
Subventions d'exploitation			61 168			61 168
Subventions d'investissement			2 696	6 100		8 796
<b>TOTAL</b>			<b>63 864</b>	<b>214 338</b>		<b>278 202</b>

## Détail concours publics et subventions

Libellé	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement
Subvention CAF	208 238		
Subvention Ville de Strasbourg		61 168	
Subvention Investissement CAF & Ville			8 796
<b>Totalisation</b>	<b>208 238</b>	<b>61 168</b>	<b>8 796</b>

## Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			

--

## Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			

## Commentaires sur l'évaluation des contributions volontaires en nature

BENEVOLATS :

La valorisation du bénévolat au sein de l'association et compte tenu de son activité n'est pas représentative pour la compréhension de l'activité de l'entité

## Rémunération des dirigeants

L'association n'emploi pas de dirigeant rémunéré.

## Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2023
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>21 821</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations en capital</b>		<b>21 821</b>
<i>Cession immo corporelles</i>	290	
<i>Quote-part des subventions vir</i>	21 531	
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>3 186</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</b>		<b>3 045</b>
<i>Autres charges except. de gest</i>	2 850	
<i>Charges S/Ex. Anterieurs</i>	195	
<b>Charges exceptionnelles sur opération en capital</b>		<b>141</b>
<i>Compte n° 675200</i>	141	
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>18 635</b>

## Effectif moyen

	31/12/2023	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	
	Professions intermédiaires	
	Employés	7
	Ouvriers	
	TOTAL	7